

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Minzier (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 9 mars 2023 Par suite d'une convocation en date du 3 mars 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 9 mars 2023 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 10 Délibération n° 06_2023</p>	<p>Etaient présents : Alexandre BAUDET, Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Sébastien REY-GORREZ, André MORARD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Marie-José GIUSTI, Rémi BESSERER</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents excusés : Yanis ETHEVE (a donné pouvoir à Jérémie COURLET), Céline GEORG (a donné pouvoir à Christelle DEROBERT), Gaëlle MESSINA, Carole ETTORI, Aline SIMOES</p> <p>Secrétaire de séance : Alexandre BAUDET</p>

Objet : VOTE DU COMPTE AMINISTRATIF 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire s'étant retiré de la pièce au moment du vote, le Conseil Municipal réuni sous la présidence d'André MORARD, délibérant sur le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir ci-après) ;

2°/ Constate, que pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°/ Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-après.

BUDGET PRINCIPAL :

Fonctionnement :

Dépenses :
Prévu : 1 232 773.00 €
Réalisé : 819 225.36 €

Recettes :
Prévu : 1 232 773.00 €
Réalisé : 1 331 438.38 €

Investissement :

Dépenses :

Prévu : 1 576 425.86 €
Réalisé : 445 836.61 €

Recettes :
Prévu : 1 576 425.86 €
Réalisé : 1 618 799.38 €

Résultat de clôture de l'exercice :
Fonctionnement : + 512 213.02 €
Investissement : + 1 172 962.77 €

Résultat global : + 1 685 175.79 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Délibération certifiée exécutoire Compte tenu de sa télétransmission le : Et de la publication le :	Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET 	Le secrétaire de séance, Alexandre BAUDET 
---	--	---